

Séance du mardi 22 Mars 2016

L'an deux mil seize, le mardi vingt-deux mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Pommiers dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Daniel **Paccoud**, Maire.

Membres en exercice	19
Présents	18
Votants	19
Pouvoirs	1

Présents : Mesdames et Messieurs Daniel **Paccoud** (Maire), René **Blanchet** (1^{er} adjoint), Arlette **Proietti** (2^{ème} adjointe), Jean-Michel **Coquard** (3^{ème} adjoint), Marie-France **Pellegrin** (4^{ème} adjointe), Patrick **Gaudillière** (5^{ème} adjoint), Jean-Claude **Demay**, Monique **Mathieu**, Marc **Neyra**, Eric **Bettant**, Agnès **Fuxa**, Dominique **Schmitt**, Jocelyne **Crozet**, Fabienne **Pegaz**, Nathalie **Dulac**, Céline **Marcuccilli**, Alain **Reynier**, Vincent **Bureau**, Stéphanie **Druel**.

Excusée : Céline **Marcuccilli**.

Pouvoir : Céline **Marcuccilli** ayant donné pouvoir à Vincent **Bureau**.

Secrétaire : Marie-France **Pellegrin**.

I - RAPPEL DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL :

Daniel Paccoud rappelle les principales décisions prises lors du Conseil municipal du mardi 22 février 2016 et demande aux membres du Conseil s'ils approuvent le procès-verbal tiré de cette séance. Le Conseil, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du Conseil du mardi 22 février 2016.

II – AFFAIRES FONCIERES :

❖ **Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)** : 5 DIA à l'ordre du jour de cette séance, pour lesquelles la commune ne préempte pas.

Nature	Localisation	Vendeur(s)	Prix	Acquéreur(s)	Adresse actuelle
Propriété bâtie	53 allée de la Galochère	M. Florent POUCHOL et Mme Emilie DUVERGER	277 000 € dont 10 200 € mobilier	M. Julien CHAZOT	Limas (Rhône)
Propriété bâtie	64 allée des Célestins	M. et Mme Cyrille PICCOLO	470 000 € dont 13 000 € mobilier	M. Jean-Vincent CARRON et Mme Virginie DOROCCQ	Arnas / Theizé (Rhône)
Propriété bâtie	Le Neyra	M. Mariano LUNARDI	225 250 € dont 3 000 € mobilier	Mme Anaïs ROUMIEU	Lyon 69003 (Rhône)
Terrain à bâtir	Le Domaine des Pothières Section B n° 1086	Arcade Foncier	232 100 €	Habitat Beaujolais Val de Saône (HBVS)	Villefranche sur Saône (Rhône)
Propriété bâtie	Le « Hameau du Puits » chemin du Déo	M. Michel DJERANIAN	220 000 €	Mme Marie MOREL	Tassin la Demi-Lune (Rhône)

III – AFFAIRES FINANCIERES :

❖ **Affectation des résultats du compte administratif 2015 (délibération n° 2016.017)**

Monsieur le Maire, après le vote du Compte Administratif 2015, précise qu'il convient d'en affecter les résultats au budget primitif 2016 :

Section	Résultat de clôture de l'exercice 2015	Part à affecter au BP 2016	Article d'imputation
Fonctionnement	+ 434 244.04 €	434 244.04 €	
Investissement	+ 649 936.57 €	+ 882 700.74 €	recette investissement 001

Restes à réaliser (RAR) 2015	1 014 963.00 €		
Besoin de financement	+ 132 262.26 €		recette investissement 1068
Solde disponible : excédent de fonctionnement		+ 301 981.78	recette fonctionnement 002

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE les résultats tels que présentés ci-dessus.
- AFFECTE les résultats du Compte Administratif 2015 comme suit :
 - Fonctionnement - recette article « 002 » : 301 981.78 €.
 - Investissement - recette article « 001 » : 882 700. 74 €.
 - Investissement - recette article « 1068 » : 132 262.26 €.

❖ **Vote des taux d'imposition 2016 (délibération n° 2016.018)**

Monsieur le Maire précise qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer annuellement les taux d'imposition des impôts directs locaux. Il rappelle l'augmentation des taux des taxes, actée en 2010, suite à leur maintien depuis 1995. Cette position s'était assortie d'un engagement à figer ces taux pendant plusieurs exercices.

Après débats, ces taux avaient été arrêtés comme suit :

- Taxe d'Habitation : 13.35 % ;
- Taxe Foncière Bâtie : 21.95 % ;
- Taxe Foncière Non Bâtie : 25.80 %.

L'état 1259 de 2016 qui formalise les bases sur laquelle s'appliqueront les taux en question nous a été communiqué. Le produit des 3 taxes, à taux constant, augmente de l'ordre de 6 %, cette l'augmentation étant exclusivement consécutive à la croissance des bases. Ce montant s'établit à 942 254 €.

La commission « Finances », par la voix de Marie-France Pellegrin, informe l'assemblée de la construction à taux constants du projet de budget 2016 qui va être présenté au Conseil municipal.

Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer. Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- VOTE les taux de la fiscalité directe locale comme suit pour 2016 :
 - Taxe d'habitation : 13.35 % ;
 - Taxe foncière bâtie : 21.95 % ;
 - Taxe foncière non bâtie : 25.80 %.

❖ **Vote du budget primitif 2016 (délibération n° 2016.019)**

Monsieur le Maire cède la parole à Marie-France Pellegrin, Adjointe déléguée aux Finances, qui présente le projet de budget primitif 2016 élaboré par la commission précitée. Une présentation consolidée est présentée et commentée à l'assemblée.

Les principales données de ce projet sont les suivantes :

- la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 1 758 731.78 €.
- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 2 030 106.91 €, avec :

L'inscription de crédits pour les opérations relevant notamment des volets suivants :

- matériel et outillage de voirie ;
- travaux dans les bâtiments communaux (travaux d'accessibilité et marché couvert) ;
- aménagements paysagers (dont mobilier de signalisation) ;
- aménagements hameaux, parkings (dont réfection du parking des terrasses, radar pédagogique) ;
- projet de réhabilitation et de réaménagement complet de l'école élémentaire ;
- achèvement du City-stade ;
- aménagement de la Salle des Fêtes (études et travaux divers...)

L'inscription de recettes relatives à la sollicitation :

- d'une subvention départementale dans le cadre d'un contrat à venir (en attente de validation) ;
- d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.).

Un virement de la section de fonctionnement s'élevant à 486 600.78 €.

Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer. Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le Budget Primitif 2016 tel que présenté.

IV - TRAVAUX :

❖ **Bâtiments :**

Jean-Michel Coquard rappelle que le chantier du marché couvert à Trézette est achevé à l'exception de la réfection des sols nécessitant de meilleures conditions climatiques.

Concernant la réhabilitation et l'extension de l'école élémentaire, Jean-Michel Coquard fait part des avis favorables délivrés par la commission de sécurité (établissement classé en 4^{ème} catégorie) et par la commission d'accessibilité. Quelques prescriptions formulées seront levées lors de la réception du bâtiment. L'avant-projet définitif a été présenté le 1^{er} avril dernier. Celui-ci a permis de mettre en exergue l'environnement global du chantier et les aménagements à prévoir pour la continuité de l'accueil des élèves durant la période de travaux. Monsieur le Maire précise que l'association HESPUL a été sollicitée pour accompagner la mairie dans ce projet sur le plan des économies d'énergie.

Par ailleurs, il est signalé que le choix des candidats chargés des missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS) (8 offres) et d'Ordonnancement Pilotage et Coordination OPC (3 offres) a été fait le 4 mars, les prestataires ayant été notifiés dans la foulée :

- SPS : QUALICONSULT pour un montant de 9 576.00 € TTC.
- OPC : ACE BTP pour un montant de 23 788.20 € TTC.

Ils seront associés très rapidement à la phase APD compte tenu du calendrier prévisionnel très contraint. Le désamiantage et les travaux préparatoires (démolition) seront réalisés en période estivale.

Pour précision, le permis de construire fait l'objet d'échange entre l'ABF, la mairie et le maître d'œuvre pour lever les blocages résiduels. Concernant l'étude de sols, les sondages ont été pratiqués, le rapport est attendu dans les prochains jours.

Jean-Claude Demay déplore le caractère récurrent de pannes de chauffage au pôle enfance, la chaudière principale étant en sécurité (problème électronique et de calculateur / fuites d'eau), la chaudière de secours de l'ex-cantine prend le relais, mais sous dimensionnée, celle-ci disjoncte régulièrement. La problématique de maintenance du réseau de chauffage est posée, elle doit faire l'objet d'une discussion avec l'entreprise actuellement chargée du contrat de maintenance préventive et curative. Si nécessaire, le contrat sera dénoncé et une consultation sera lancée auprès d'autres chauffagistes.

❖ Voirie :

Patrick Gaudillière signale l'attente du démarrage des travaux de voirie prévus Chemin de Cruy, Impasse du Coteau et Montée de Bel Air pour un coût prévisionnel de 150 000 € TTC ainsi qu'une prévision d'étude en vue de la réalisation d'un carrefour surélevé Chemin des Vergers dans la ZAC Viadorée avec mise en œuvre d'une limitation de vitesse.

V - URBANISME :

René Blanchet relate sa rencontre avec Mme Delomier-Rollin, Architecte des Bâtiments de France, organisée le 11 mars pour faire le point sur un certain nombre de dossiers, en présence de M. Paccoud. Concernant le projet de l'école, il a été soulevé que sa première prise de position sur ce dossier avait évolué pour émettre un avis 3 mois après, sollicitant un alignement des niveaux de toiture, sans tenir compte d'éléments techniques incompressibles.

Plusieurs dossiers ont été traités de la même façon débouchant sur des prises de position bloquantes et inexplicables.

René Blanchet évoque l'aboutissement favorable du permis de construire déposé par la SARL Electro Saône (négoce matériel électrique) pour la construction d'un bâtiment d'activités et de bureaux à la ZAC Viadorée, face à l'entreprise Sic Marking.

René Blanchet souligne la hausse de demandes de déclarations préalables et le dépôt de quelques permis construire. Il note la multiplication des divisions de terrains (Bonnetières, Montée de Corbay) et insiste sur la logique de préservation des bâtiments. Dans certains cas, les divisions de parcelles soulèvent des questionnements plus poussés, notamment en matière de densification, d'accès et de changement de destination.

La dernière commission locale de l'AVAP entérinant le dossier aura lieu le 1^{er} avril 2016.

VI – BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :

❖ Rapport des commissions communales :

▪ Commission communication :

Marie-France Pellegrin indique la prochaine distribution du « Pommiers Infos » vers le 25 mars, avec un encart dédié à l'Agenda 21, le programme de Festiplanètes proposé par le Centre Culturel Associatif Beaujolais (CCAB) et un flyer de présentation de la manifestation proposée par Cadoles et Sens. Elle relève quelques petits bugs techniques sans conséquences sur le site Internet.

▪ Commission culture :

Monique Mathieu rappelle la programmation de « Festiplanètes Arts et Sciences » proposé par le CCAB du 7 avril au 25 mai, qui comprend un spectacle à la Salle des Fêtes de Pommiers le lundi 2 mai à 20h30 « Quelle énergie + ou - ?! », conférence burlesque sur le thème de la transition énergétique, animée par le Théâtre d'Ouble.

33 rendez-vous sont organisés sur 27 communes dont l'agglomération de Villefranche, autour des sciences, de la faune et de la flore, de l'astronomie et de la géologie.

▪ Commission signalisation :

La moitié des panneaux de signalisation a été supprimée, l'autre moitié est en cours de traitement.

▪ Commission scolaire :

Arlette Proietti indique la mise en place de nouveaux groupes de temps d'activités périscolaires (TAP) dès le 29 mars et relève l'absence d'inscription en musique. Il est signalé que les pompiers peuvent proposer la mise en œuvre de modules de sensibilisation à la sécurité dans le cadre des TAP (à voir).

Arlette Proietti rend compte du Conseil d'école du 3 mars dernier, des activités de l'association cantine (animation randonnée le 9 mai à 18h), de l'organisation de spectacles de fin d'année et des visites scolaires.

Elle évoque la stabilité des effectifs prévisionnels à ce stade de l'année et informe de la future évolution des cycles 2 et 3.

Des parents ont soulevé la problématique de la gestion des TAP sans cantine. Arlette Proietti a rappelé que le déjeuner à la cantine n'est pas obligatoire en cas de TAP, ces cas étant marginaux sur l'ensemble des effectifs concernés (11 enfants sur 185 sont concernés).

Monsieur le Maire a évoqué les travaux de réhabilitation et d'extension de l'école élémentaire.

▪ Commission Agenda 21 :

Marc Neyra évoque la rencontre avec la fondation OVE, l'équipe de direction de l'ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) qui ont fait part de leur volonté d'intégrer cet établissement dans la vie du village, en participant à la matinée développement durable organisée le 2 avril à Trézette. Les enfants et le personnel de l'ITEP effectueront à pied le trajet de Theizé à Pommiers, le 16 juin. Il est proposé de venir à leur rencontre à l'entrée de la commune (au four à chaux) et de les accompagner dans le village. Un repas partagé sera organisé sur la place de la Maison des Associations suivi d'un spectacle de plein air en début d'après-midi. Il est suggéré d'associer des enfants de l'école de Pommiers afin de participer à cette action à portée symbolique. Au cours du trajet, une fresque sera réalisée puis exposée à la Maison des Associations. Des visites du chantier de l'ITEP seront prévues par petits groupes. Une pendaison de crémaillère, ouverte au public, sera également prévue, ainsi que des plantations d'arbres.

Marc Neyra suggère de mobiliser ce nouveau partenaire pour participer aux actions menées en matière de biodiversité sur 2017 qui seront une occasion de renforcer les liens. La Direction de l'ITEP a manifesté son accord sur ce type d'échanges et sa volonté d'intégration avec la municipalité, l'école, le tissu associatif local...

La matinée du 2 avril sera consacrée à des animations sur le développement durable : construction de nichoirs et de composteurs, améliorer le tri sélectif, sensibiliser au zéro phyto, observer et compter les oiseaux, échanger sur l'électricité renouvelable avec Enercoop et la NEF, banque éthique pour les initiatives locales.....

9 avril : broyage de végétaux

23 avril : atelier de fabrication de composteurs et de nichoirs à oiseaux

René Blanchet s'interroge sur la possibilité de mobiliser l'école sur une éventuelle participation des élèves à la journée « nettoyage » de la commune.

■ **Jumelage :**

Une partie du Conseil municipal se rendra à Toirano le week-end des 16 et 17 avril prochain. L'objectif sera de partager dans ce jumelage des réflexions et des réalisations communes. Les modalités pratiques sont relatées dans la délibération n° 2016.020, en page 5.

❖ **Rapport des structures intercommunales :**

■ **Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Galoche (SIGAL) :** René Blanchet rappelle que les travaux programmés avec l'entreprise SADE : branchement de l'ITEP, dévoiement de réseau situé au-dessus du pôle enfance, branchements de particuliers. Un comité syndical est programmé le 24 mars avec l'ensemble des décisions budgétaires et comptables.

■ **Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Azergues (SIEVA) / Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône (SYDER) / Syndicat d'Assainissement du Pont Sollières (SIAPS) / Syndicat Mixte d'Eau Potable Saône Turdine :** Patrick Gaudillière indique avoir assisté à l'ensemble des réunions de vote des comptes administratifs 2015 et budgets 2016.

Concernant le SIEVA, il précise que le montant annuel de travaux s'élève à 1.2 M€ avec un maintien du prix de l'eau, ainsi que le départ en retraite du directeur technique Guy FRACHE, remplacé par Bruno DUDU. Il évoque le débat sur le problème de pollution sur le champ captant de Quincieux rejeté dans la Saône dont les taux de pollution au trichloréthylène dépassent largement le seuil de la convention de rejets. Une procédure d'analyse est menée.

■ **Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) :**

Daniel Paccoud rend compte de la 1^{ère} journée de la Petite Enfance qui s'est tenue le 12 mars dernier au Domaine des Communes, articulée autour d'une table-ronde sur la prévention de la maltraitance, animée par des intervenants pluriels très qualifiés et d'une conférence sur l'estime de soi des jeunes enfants. Durant ces échanges, des ateliers ludiques seront proposés aux enfants (contes, ludothèque, atelier massage...) et conclue par un spectacle pour enfants. L'association « les P'tites Pommes » a participé à cet événement.

Daniel Paccoud partage le bon retour du public sur cette manifestation, pour laquelle une réunion de débriefing est prévue le 5 avril.

Le Forum de l'Agriculture se tiendra le vendredi 27 mai 2016 à 18h30, sur le thème des sols et de la caractérisation des sols.

Concernant le schéma départemental de coopération intercommunale du Rhône acté par l'arrêté préfectoral du 17 mars 2016, Daniel Paccoud précise le regroupement de la CC du Haut du Beaujolais et de la CC Saône Beaujolais et la commune de Saint Georges de Reneins.

Le débat sur les Monts du Lyonnais reste non tranché.

Concernant les syndicats, Daniel Paccoud précise qu'une première salve de suppression et de fusion s'opère au 1^{er} janvier 2017 avant une deuxième salve au 1^{er} janvier 2020 liée notamment au transfert des compétences « eau » et « assainissement » auprès des CC. Dans notre secteur géographique, seuls le SI du Val d'Azergues et le SIVU Lucenay Morancé, gestionnaires d'équipement, ainsi que le SI des collègues du secteur scolaire de Villefranche sur Saône sont concernés à ce premier stade.

Concernant la fusion de communautés de communes (CABVS, COR et CCBPD) en vue de la création d'une CC XXL, un avis négatif a finalement été rendu. Ce dossier n'est donc plus d'actualité... jusqu'à la prochaine fois.

Le budget de la CCBPD sera présenté le 23 mars.

VII - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

❖ **Prise en charge de frais de déplacement à Toirano (Italie) (délibération n° 2016.020)**

Monsieur le Maire rappelle la décision prise d'organiser un déplacement d'une partie du Conseil municipal dans notre commune jumelée, à Toirano (Italie), le week-end des 16 et 17 avril 2016 (2 jours).

Ce déplacement permettra de favoriser les échanges entre les Conseils municipaux de chaque collectivité, notamment sur des problématiques transversales impactant le devenir de leurs territoires, de leurs compétences et de leurs représentations institutionnelles.

Ce déplacement exceptionnel ayant lieu hors du territoire de la commune, mais s'inscrivant dans le cadre des missions dévolues aux élus dans le cadre de leur mandat municipal, Monsieur le Maire rappelle qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur le remboursement des frais de transport, correspondant aux frais réels engagés à cette occasion (location de minibus, essence, frais de péages divers).

Il est proposé que les dépenses engagées par MM. Daniel PACCOD et René BLANCHET, dans le cadre de ce déplacement qui compte 11 élus au total, soient couvertes par la commune de Pommiers sur présentation de justificatifs de paiement et production d'un état récapitulatif.

Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer. Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

➤ APPROUVE les modalités de remboursement des frais de déplacement d'une partie du Conseil municipal de Pommiers à Toirano (Italie) prévu les 16 et 17 avril 2016 ;

➤ AUTORISE la prise en charge financière de ces dépenses exceptionnelles.

❖ **Reconduction du chantier Jeunes avec l'association « Jeunesse et Reconstruction » (délibération n° 2016.021)**

Monsieur le Maire rappelle que la commune accueille depuis plusieurs années, chaque été, des chantiers internationaux de jeunes volontaires, dans le cadre d'un partenariat avec l'association « Jeunesse & Reconstruction ».

Il rappelle brièvement les objectifs de cette association qui contribue à favoriser les échanges internationaux pour permettre à ses membres de mieux se comprendre, se connaître et prendre conscience des réalités sociales et économiques tant nationales qu'internationales.

Un débat s'engage autour du pilotage de ce projet et du positionnement de la commune notamment en matière de fédération des volontés extérieures au champ municipal stricto sensu, afin de contribuer à l'encadrement et à l'ensemble de la gestion des activités et du groupe.

Il est suggéré de structurer la réflexion autour d'un projet d'accueil sans forte dominante technique requérant des compétences avérées des encadrants, souvent difficiles à concilier avec une activité professionnelle et familiale. Dans ce sens, il est envisagé de recourir à une mobilisation accrue du tissu associatif local et de limiter l'effectif du groupe pour une gestion plus dynamique du groupe. Cette action d'ouverture au monde extérieur, complémentaire aux actions de jumelage, s'inscrit dans une logique de rencontres, de partage d'expériences et de cultures, auquel le Conseil municipal manifeste son attachement.

Monsieur le Maire demande aux élus de se prononcer. Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la reconduction de ce chantier international de travail volontaire pour l'été 2016 ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document à cet effet ;
- CONFIE le pilotage et la gestion opérationnelle de ce projet au groupe de travail constitué pour suivre ce dossier ;
- DIT que le financement de cette action est inscrit au budget primitif 2016.

TOUR DE TABLE :

Patrick Gaudillière relate une réunion sur le thème de la commémoration du centenaire de la Bataille de Verdun, organisée à Anse avec l'association Ecobeauval qui œuvre sur la mémoire locale sur le thème de la première guerre mondiale. Les Poilus des Pierres Dorées seront célébrés à Anse le 7 mai par l'inauguration d'une exposition. Celle-ci peut tourner dans les communes à partir du 8 mai et Patrick Gaudillière suggère de l'accueillir à la bibliothèque. Il rappelle à cette occasion que la journée nationale de commémoration se tiendra le 29 mai.

Agnès Fuxa relaye une interrogation de Jean-René Peccaud au sujet la démarche Epora. Il est rappelé qu'il avait été convenu de communiquer auprès de la population car l'étude a été présentée aux élus, il appartient désormais à la municipalité de prendre position.

Eric Bettant interpelle sur la réparation attendue du poteau France Telecom, Route de Saint Fonds.

Jean-Michel Coquard évoque l'opération portée par « Cadoles et Sens », qui proposera des balades gourmandes et pique-niques durant le week-end de Pentecôte, les 14 et 15 mai sur Pommiers, Saint-Julien, Saint-Jean-des-Vignes et Villefranche. Il sollicite la mobilisation de bénévoles pour une prochaine réunion le 7 avril.

René Blanchet mentionne un vol de matériel électro portatif (outillage à main) survenu dans la journée du 17 mars aux ateliers municipaux, sans effraction constatée. Un remplacement de la serrure a été effectué dans la foulée de cet incident.

Daniel Paccoud fait part de la demande du Préfet du Rhône de mise en berne des drapeaux, en solidarité avec les attentats qui ont touché la Belgique.

La démarche Geopark en Beaujolais organise son 4^{ème} forum le 23 mars à la salle de l'Atelier à Villefranche.

L'Office de Tourisme du Beaujolais des Pierres Dorées inaugurera ses nouveaux locaux le 9 avril à 9h (9 Rue du 3 Septembre 1944 à Anse / www.tourismepierresdorees.com).

L'association des Marcheurs des Pierres Dorées organise sa 43^{ème} randonnée annuelle à Pommiers (départ du complexe sportif) : 4 circuits, avec 1 300 marcheurs attendus (marcheursdespierresdorees@gmail.com).

Daniel Paccoud fait part de sa satisfaction quant à l'organisation et à la réussite de la fête de la classe en 6, aucune dégradation ni pétards n'ayant entaché cette belle manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochain Conseil Municipal : mardi 19 avril 2016 à 20 h 30, salle du conseil.

Daniel Paccoud	René Blanchet	Arlette Proietti	Jean-Michel Coquard	Marie-France Pellegrin
Patrick Gaudillière	Jean-Claude Demay	Monique Mathieu	Marc Neyra	Eric Bettant
Agnès Fuxa	Dominique Schmitt	Jocelyne Crozet	Fabienne Pegaz	Nathalie Dulac
Céline Marcuccilli	Alain Reynier	Vincent Bureau	Stéphanie Druel	